

# BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

- Année 2023 -

Nom ..... Prénom .....

Orthophoniste diplômé(e), numéro ADELI : .....

Étudiant(e) en orthophonie : .....

Adresse professionnelle .....

Tél. professionnel ..... Tél. personnel/portable .....

Courriel .....

(Merci d'écrire **très lisiblement** l'adresse électronique)

Adhérent(e) à la FOF (année 2023) :  oui  non

**Si vous êtes salarié(e)**, votre inscription est-elle :

personnelle

prise en charge par une institution (joindre une lettre de celle-ci attestant son accord et le nom du responsable chargé de la formation de l'Institution). Dans ce cas, merci de préciser les coordonnées de votre employeur :

Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Courriel .....

Pour rappel, le tarif adhérent s'applique également aux orthophonistes salariés adhérents. En revanche, la structure elle-même ne peut pas être adhérente.

---

*Inscription effective à réception du contrat retourné daté et signé.*

*Pour rappel, la signature d'un contrat vous engage au règlement de la totalité de la formation et sera passible de poursuites le cas échéant.*

*cf. Conditions Générales de Vente page 12)*

**Merci de cocher la ou les formations choisies.**

Le règlement sera à effectuer le jour de chaque session (si chèque : encaissé à l'issue de la session).

**Jeux d'écriture et pratique orthophonique**

Règlement par :  chèques  
 virements

- adhérents FOF : 750 € répartis de la façon suivante : étudiants adhérents : 190 €
- session 1 : 250 € (intitulé du virement : F1S1 2023) 64 €
  - session 2 : 250 € (intitulé du virement : F1S2 2023) 64 €
  - session 3 : 250 € (intitulé du virement : F1S3 2023) 62 €
- non adhérents : 1050 € répartis de la façon suivante : étudiants non adhérents : 260 €
- session 1 : 350 € (intitulé du virement : F1S1 2023) 87 €
  - session 2 : 350 € (intitulé du virement : F1S2 2023) 87 €
  - session 3 : 350 € (intitulé du virement : F1S3 2023) 86 €

**Contes et langage**

Règlement par :  chèques  
 virements

- adhérents FOF : 375 € répartis de la façon suivante : étudiants adhérents : 90 €
- session 1 : 187,50 € (intitulé du virement : F2S1 2023) 45 €
  - session 2 : 187,50 € (intitulé du virement : F2S2 2023) 45 €
- non adhérents : 525 € répartis de la façon suivante : étudiants non adhérents : 130 €
- session 1 : 262,50 € (intitulé du virement : F2S1 2023) 65 €
  - session 2 : 262,50 € (intitulé du virement : F2S2 2023) 65 €

**Les actions et leur planification en clinique orthophonique : troubles de la cognition mathématique, troubles de l'oralité alimentaire**

Règlement par :  chèques  
 virements

- adhérents FOF : 500€ répartis de la façon suivante : étudiants adhérents : 125 €
- session 1 : 250 € (intitulé du virement : F3S1 2023) 62,50 €
  - session 2 : 250 € (intitulé du virement : F3S2 2023) 62,50 €
- non adhérents : 700€ répartis de la façon suivante : étudiants non adhérents : 175 €
- session 1 : 350 € (intitulé du virement : F3S1 2023) 87,50 €
  - session 2 : 350 € (intitulé du virement : F3S2 2023) 87,50 €

À ..... le ..... Signature

*Inscription effective à réception du contrat retourné daté et signé.*

*Pour rappel, la signature d'un contrat vous engage au règlement de la totalité de la formation et sera passible de poursuites le cas échéant.  
cf. Conditions Générales de Vente page 12)*